

Décision

Générale

colonial

Décision n° 373 24 mars 1953

n° 373 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Langenier (France), institutrice de 5e classe, rentrant de congé, est affectée aux classes primaires de Djibouti en qualité d'adjointe pour compter du 14 mars 1953, en remplacement de Mme Buschaud, institutrice auxiliaire démissionnaire.